

Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon **répétée** et à long terme à des **comportements agressifs** visant à lui **porter préjudice**, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. (Olweus, 1993)

Numéro d'appel national

0808 807 010



**SITE AGIR COTRE LE HARCÈLEMENT**

[HTTP://WWW.AGIRCONTRELEHARCELEMENTALECOLE.GOUV.FR/](http://www.agircontrelaharcelementalecole.gouv.fr/)

**LE HARCELEMENT**  
Reconnaitre  
Prendre en charge  
Prévenir

**Myriam Favreau**  
[myriam.favreau@ac-toulouse.fr](mailto:myriam.favreau@ac-toulouse.fr)

# Le Harcèlement: rejet de la personne et stigmatisation de la différence

## RECONNAITRE

### Définition:

- **violence**, un rapport de force et de domination
- **répétition**, ou plusieurs fois sur une longue période
- **isolement** psychologique, physique, identitaire

### Harcèlement:

- **physique** (coups, dégradations, vol, racket, violences connotation sexuelle, jeux dangereux)
- **verbal** (insultes, humiliation, ostracisme, provocation sexuelle, surnom)
- **cyber harcèlement** (propagation rapide, confidentialité)

### Protagonistes:

- 1/ auteur
- 2/ victime
- 3/ témoins (actifs, passifs, agissants)
- 4/ le silence

### Identifier:

- changement brutal
- agressivité
- anxiété
- absentéisme, retard
- chute résultats
- jeux vidéo
- isolement

## PRENDRE EN CHARGE: victime et auteur

### Conséquences victime

- psychologiques (isolement, troubles anxio-dépressifs, troubles alimentaires, conduites addictives, estime de soi dévalorisée)
- scolaires (échec, décrochage)
- sociales (phobie, problème relationnel, suicide)

### Conséquences auteur

- psychologiques (absence d'empathie, sentiment d'impunité, d'injustice, disculpation, conduites addictives et dépressives, stratégie de prédation)
- scolaires (décrochage)
- sociales (marginalisation, position dominante, transgression systématique, conduites à risque)

### Conséquences témoins

- sentiment de lâcheté, d'insécurité, de culpabilité, dommages psychiques, violence par mimétisme)

### Approche:

- croiser les regards
- ne pas rester seul
- prendre du recul (sécurité seule urgence)
- penser « groupe »
- savoir écouter

Le chef d'établissement est informé et responsable du traitement des situations de harcèlement. Un référent peut être désigné, il peut être entouré d'une équipe ressource.

⇒ Appliquer le protocole

### Suivi et mesure:

- conseil général/procureur
- soutien psychologique
- INAVEM
- mesure disciplinaire réfléchie

## PREVENIR

- intervenir dans les 3 domaines: espace, temps, relation
- diagnostiquer
- s'inscrire dans la durée
- ouvrir des espaces de parole
- approche systémique
- agir sur le **climat scolaire**

*Dynamique d'équipe  
Règles communes et explicitées  
Accueil et bienveillance  
Communication interne (CA, CESC, CVL, ...)  
Communication externe (association parents, ENT, ...)  
Pratiques partenariales*

## RESSOURCE

<http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/>

<http://www.netecoute.fr/>

<http://www.e-enfance.org/>

<https://www.facebook.com/HarcelementScolaireAuCollegeOuLycee>

<https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html>